

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021**

L'An deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLANQUEFORT SUR BRIOLANCE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Sophie GARGOWITSCH, Maire.

PRESENTS : Sophie GARGOWITSCH, Michel FOULOU, Marie-Louise FROON, David CHAMPEIL, Gilles LEFEVRE, Jérôme DONDA, Jacques DUBICKI, Hélène PENCHELMOROUX, Sofie GIELENS.

ABSENTS EXCUSES : Saskia VLASKAMP, Christophe RODRIGUEZ.

REPRESENTES : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Hélène PENCHELMOROUX.

ORDRE DU JOUR :

- **Convention de délégation de la compétence transports scolaires en Lot et Garonne / Avenant n° 2**
- **Adhésion à la mission « Aide à l'organisation – Expertise RH- Accompagnement à la nomination stagiaire / reprise des services » proposée par le CDG 47**
- **Questions diverses**

Madame le Maire procède à la lecture du compte rendu du 19 mai 2021 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et procède à l'examen de l'ordre du jour.

N° 17-2021 : Avenant n° 2 à la convention de délégation de la compétence transport scolaire en Lot-et-Garonne

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention de délégation de la compétence Transport Scolaire par la Région à l'Autorité Organisatrice de 2nd rang (AO2), c'est-à-dire la Commune, a été signée le 23 juillet 2019.

Cette convention précise le périmètre et les modalités selon lesquels la Région délègue aux AO2 certaines prérogatives en matière d'organisation, de fonctionnement et de financement des transports scolaires. Un premier avenant est venu intégrer de nouvelles dispositions du règlement et de la tarification des transports scolaires.

Madame le Maire explique qu'afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle régionale et sur le territoire du Lot et Garonne, il a été convenu entre les partenaires de redéfinir leurs missions, notamment dans la procédure d'inscription, l'instruction des droits et l'édition des titres et les modalités financières ; ces modifications faisant l'objet de l'avenant n° 2.

Après avoir donné lecture dudit document, elle demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire,
Et après en avoir délibéré,

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention du 23 juillet 2019 relative à la délégation de la compétence Transport Scolaire par la Région à l'Autorité Organisatrice de 2nd rang ;

Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

N° 18-2021 : Adhésion à la mission « Aide à l'organisation – Expertise RH – Accompagnement à la nomination stagiaire / reprise des services » proposée par le CDG 47

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune adhère depuis 2013, à la mission « Expertise en Ressources Humaines » proposée par le Centre de Gestion de la fonction Publique de Lot et Garonne.

Toutefois, afin de tenir compte de l'évolution réglementaire et conceptuelle de la gestion des ressources humaines, de l'expertise nécessaire notamment lors de la reprise des services avant la stagiairisation des agents, le CDG 47 a élaboré une nouvelle convention dénommée « Aide à l'organisation - Expertise RH – Accompagnement à la nomination stagiaire / reprise des services ».

Madame le Maire donne lecture de ladite convention et propose à l'assemblée d'adhérer aux nouvelles prestations mise en place par le CDG 47 en remplacement de la mission « Expertise en Ressources Humaines »

Ouï l'exposé du Maire,
Et après en avoir délibéré,

Décide d'adhérer à la mission « Aide à l'organisation - Expertise RH – Accompagnement à la nomination stagiaire / reprise des services » mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Lot et Garonne, venant ainsi se substituer à la mission « Expertise en Ressources Humaines ».

Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations y afférentes seront prévus au budget ;

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion à ladite mission, résiliable et révisable annuellement et tous les actes s'y rapportant ;

Précise qu'une copie de cette convention sera jointe à la présente délibération ;

Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

- *Marché hebdomadaire*

Suite à diverses remarques faites aux agents communaux lors de leur présence au marché du jeudi matin, Madame le Maire confirme l'autorisation qui leur a été donnée de participer à ce marché.

- *Chemin rural*

Madame le Maire fait part aux élus d'une demande d'acquisition ou de déplacement de chemin rural. Elle rappelle la règle en vigueur sur le territoire communal et invite le demandeur à se rapprocher des voisins riverains et à revenir en mairie faire part des discussions menées.

- Chemins de randonnées

Madame le Maire fait part de la demande du Comité Départemental du Tourisme demandant le nettoyage de certaines portions de chemins de randonnées très encombrées par la végétation. Les élus rappellent les difficultés rencontrées dans certains cas et prendront l'attache des autres collectivités ou organismes concernés afin de trouver la meilleure solution pour dégager ces portions de chemins ruraux.

- Ambroisie

Pour faire suite à une réunion concernant la problématique de la prolifération de l'ambroisie, une exposition expliquant ce qu'est cette plante invasive et quelle est l'attitude à avoir en sa présence, une exposition sera prochainement organisée.

- Scierie Briolance Bois

Madame le Maire fait un petit compte rendu de son entretien avec le repreneur de la scierie Briolance Bois et de la SEM Fumel Energie Durable.

- Remerciements

Les élus remercient le Comité des fêtes de Blanquefort pour l'organisation et le succès de la journée des enfants organisée le 23 juin dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Ont signé les membres présents.

Sophie GARGOWITSCH	Michel FOULOU	Marie-Louise FROON	David CHAMPEIL	Gilles LEFEVRE
Jérôme DONDA	Saskia VLASKAMP <i>Absente excusée</i>	Jacques DUBICKI	Hélène PENCHELIMOROUX	Sofie GIELENS
Christophe RODRIGUEZ <i>Absent excusé</i>				